



No de résolution
ou annotation

pour le poste d'employé pour l'entretien des pelouses pour une période d'environ 4 mois, de la mi-juin à la mi-octobre.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington engage M. Jonathan Gagnon comme employé de projet pour le tonnage des pelouses au taux horaire de 14.\$ de l'heure pour une semaine normale de 35 heures pour une période d'environ 4 mois.

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée

À 20h30, M. Émilien Beaulieu propose la levée de l'assemblée.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 9 juillet 2018 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Alain Thériault, Linda Levesque et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-114.1-18 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

RS-115.1-18 Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 4 juin 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

RS-115.2-18 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 12 juin 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 juin 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 juin 2018 de 108,245.07\$ au compte courant et de 69,703.31\$ au fonds de roulement.

Période de questions

Aucune question

RS-116-18

Approbation des comptes

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

Liste des comptes à payer Juillet 2018

1.	Petite caisse	Pauline Bossé	30.00	
		Poste Canada	121.90	
		France Malenfant	16.00	
		Gemma Labbé	<u>17.00</u>	184.90
2.	Bell Canada	municipalité Cantine & Caserne		434.01
3.	Hydro Québec	(Centre Communautaire, rue globale)		885.78
4.	Bell Mobilité	(Denis, employés)		39.00
5.	Poste Canada	(timbre)		156.37
6.	BMR			1,722.01
7.	Usinages Dégelis			185.38
8.	Rita Dubé	(lavette et lingette)		123.00
9.	Démarrateurs des Maritimes			316.25
10	Pelletier Labrie			1,454.64
11.	Sortie des pompiers			1,140.00
12.	CNESSST			52.53
13.	Pétrôle Jacques Larochelle			1,431.29
14.	Zap Bas St-Laurent			201.21
15.	Fête Nationale			550.00
16.	Actual Conseil			1,917.21
17.	Pièces Témis			380.34
18.	MRC de Témiscouata)			153.15
19.	Service Kopilab			599.78
20.	JM Turcotte (tuyau de beton)			1,009.94
21.	Club Lions Dégelis			240.00
22.	Mon Buro			47.63
23.	R.I.D.T			13,203.35
24.	Northwest Tires	(pose & balancement)		18.40
25.	Letraco	(bannière Mme Dubé)		224.20
26.	Raymond Chabot Grant Thornton			1,776.36
27.	Place du Travailleur	(coquille auditive, soulier pompier)		152.35



No de résolution
ou annotation

28.	Pisciculture Pohénégamook	1,500.00
29.	R.M.G. Prévention (huile)	256.52
30.	Breton Photo (Mme Dubé)	29.89
31.	Joseph Dumont (terre & pelle)	<u>13,519.57</u>
	Total	43,346.88
32.	Irving (propane cantine)	70.13
33.	Northax (pépine entretien)	1,093.77
34.	MRC de Témiscouata (Bail)	27.62
35.	Joseph Dumont (achat tamisé MG-20)	50.82
36.	Petite caisse (ménage, poste, épicerie)	21.20
37.	Débroussailleuse R.B. enr	2,592.68
38.	Aménagements Lamontagne	10,706.34
39.	Éditions juridiques FD	77.70
40.	PG Solution	663.99
41.	Bureau de la publicité (avis de mutation)	8.00
42.	Électronique Mercier	188.47
43.	Denis Moreau (frais de représentation)	813.92
44.	Plomberie G.M	<u>78.93</u>
	Total	60,678.42
45.	R.I.D.T (vidange fosse sept.)	250.00
46.	V. Martin (camionnette)	16.50
47.	Société Mutuelle de Prévention	351.79
48.	Pieces Ténis	51.33
49.	R.I.D.T	4.50
50.	Northwest Tires (pneus d'hiver western, camionnette)	3,853.96
51.	Émilien Beaulieu (frais de représentation)	162.00
52.	Pieces Ténis (fourniture camionnette et remorque)	44.40
53.	Groupe Dynaco BMR (Pieu pour pancarte plage)	32.70
54.	Dickner (papier hygiénique)	86.40
55.	Déménagement Livre-tout	<u>18.50</u>
	Grand Total	65,560.55

Dépôt du certificat de la période d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 299-2018



**CAHIER D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES
HABILES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT :**

Règlement No 299-2018
Déclarant la réalisation de travaux de réfection sur
la route du Lac-Jerry et un emprunt de 1 295 374.5

CERTIFICAT

Je soussigné, Denise Levesque
de Municipalité de Packington, certifie
à que le nombre de personnes habiles à voter sur le
règlement no 299 est de 553

Que le nombre de signatures de personnes habiles à
voter requises pour rendre obligatoire la tenue d'un
scrutin est de 55

Que le nombre de personnes habiles à voter qui ne
sont enregistrées est de 0

Que le règlement no 299 est réputé avoir été adopté
Et la tenue d'un référendum (n°) est () nécessaire à
l'approbation de ce règlement.

Lecture faite en présence de M. Jean-Benoît Nadeau
ce 22 jour de juin 2018 à 19 heures

Denise Levesque
Maire



RS -117-18

No de résolution
ou annotation

États financiers trimestriels

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers trimestriels présentés par le directeur général pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

Colloque ADMQ – Zone Bas-St-Laurent Ouest

RS -118-18

Le colloque aura lieu au Centre communautaire de Saint-Cyprien le jeudi 6 septembre prochain.

Après délibération,
il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil autorise le directeur général à participer au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux. Que le Conseil autorise le paiement de l'inscription ainsi que les frais de déplacements pour cette journée.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion RG-300-2018

M. Jean-Noël Moreau, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera le règlement 300-2018 concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infractions

Adopté à l'unanimité

**Présentation du projet de règlement en indiquant la portée et le coût du règlement
avant son adoption par le conseil**

Le Directeur général fait lecture du projet de règlement 300-2018 concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infraction. Aucun coût n'est applicable pour ledit règlement.

**Province de Québec
Municipalité Packington**



PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 300-2018
Règlement concernant l'autorisation à certaines
personnes à délivrer des constats d'infractions

ATTENDU qu'à la suite de l'entente avec la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup, ce conseil juge opportun de revoir la liste des personnes pouvant être



No de résolution
ou annotation

autorisées à donner des constats d'infraction pour toute infraction à l'une des dispositions d'une loi, d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance du conseil, du Code de la sécurité routière ou d'un règlement adopté sous son empire;

ATTENDU que l'article 147 du *Code de procédure pénale* prévoit que la municipalité doit donner une autorisation écrite afin de délivrer un constat en matière duquel elle est poursuivante;

ATTENDU qu'une présentation du projet de règlement a été faite lors de la séance du 9 juillet 2018 par le directeur général, afin de présenter l'objet, la portée et le coût du règlement avant son adoption par ce conseil;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 9 juillet 2018

EN CONSÉQUENCE,

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE PACKINGTON
DÉCRÈTE CE QUI SUIT:**

Article 1 : Titre du règlement

Le règlement s'intitule « *Règlement numéro 3002018, concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infractions.* ».

Article 2 : Personnes autorisés à délivrer des constats d'infractions

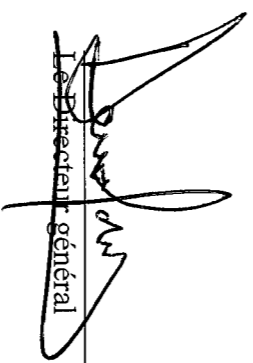

Le ou les procureurs nommées par la Ville de Rivière-du-Loup afin d'agir à titre de procureur devant la cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup, les inspecteurs au service de la municipalité et ceux de toute autre municipalité autorisés par entente ou par règlement à agir sur le territoire de la présente municipalité pour l'application de ses règlements, de même que toutes personnes nommées par résolution ou règlement chargées de l'application de tels règlements, sont autorisés, pour et au nom de la présente municipalité, à délivrer des constats d'infraction, pour toute infraction à une loi, un règlement, une résolution ou une ordonnance du conseil en vertu desquelles la présente municipalité est poursuivante.

Article 3 : Entrée en vigueur

Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance du 21 août 2018

Le maire



Le Directeur général

RS -119-18

Signalisation routière : Autorisation d'achat

Le Directeur général dépose les cotations concernant l'achat de signalisation routière pour l'entretien du réseau, de la nouvelle signalisation.

Après analyse,
il est proposé par Alain Thériault
et résolu



No de résolution
ou annotation

RS -120-18

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur général de faire l'achat de la signalisation au plus bas soumissionnaire conforme.
Adoptée à l'unanimité

Mesure d'urgence : Entente Croix-Rouge

Considérant que le Conseil municipal de Packington est en révision de son plan des mesures d'urgences;
Considérant que le Conseil municipal de Packington trouve intéressant de signer avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge une entente de services aux sinistrés;

En conséquence,
il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise Emilien Beaulieu, maire et Denis Moreau, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité la lettre d'entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec et autorise le versement de la contribution de 160.\$ pour une année à compter de la date de signature.

Adoptée à l'unanimité

RS -121-18

Défi Everest

Mme Nancy Cloutier demande une commandite de 100.\$ pour participer à la sixième édition du Défi Everest. Les fonds amassés serviront pour des organismes comme Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud et L'Autre-Toit du KR TB ainsi que pour sensibiliser la population aux saines habitudes de vie par l'activité physique.

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une commandite de 100.\$ à Mme Nancy Cloutier pour participer au Défi Everest.

Adoptée à l'unanimité

Garage Tempo

M. Alain Thériault mentionne que nous retrouvons encore à cette date des abris Tempo non enlevé.

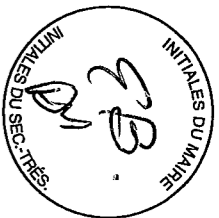
Le Directeur général fera une annonce dans l'Informateur pour aviser les gens.

Motion de félicitation

M. Patrick Michaud et l'ensemble du conseil adressent une motion de félicitation à l'équipe des 50 ans et plus pour leurs médailles remportées lors des jeux des 50 ans et plus de Matane.

Compte-rendu de diverses réunions

M. le maire informe les membres que notre subvention de prise en charge sera bonifier, dès cette année de 44 % soit une augmentation de 81,433.\$ passant de 184,362.\$ à 265,795.\$



No de résolution
ou annotation

Période de questions

- Des contribuables trouvent qu'ils devraient avoir des interventions pour nettoyer diverses propriétés qui nuisent à notre image.

Levée de l'assemblée

À 20h 35, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mardi 21 août 2018 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Alain Thériault et Linda Levesque formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-122-18

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

RS-123-18

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 9 juillet 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde de 73,511.26 \$ au compte courant et de 69,706.27 \$ au fonds de roulement.

Période de questions

Aucune question

RS-124-18

Approbation des comptes

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :